

LES CONDITIONS DE THÈSE ET LES DEVENIRS PROFESSIONNELS DES DOCTEURS DE L'UB

Promotion 2010-2011

Présentation de l'enquête

Depuis 2005, une enquête sur les conditions de thèse et le devenir des docteurs de l'UB est réalisée chaque année par l'université de Bourgogne à la demande du Conseil Scientifique. Les diplômés sont sollicités par l'envoi d'un courriel leur permettant de se connecter à une enquête en ligne pour répondre, le cas échéant une relance téléphonique est effectuée. Les coordonnées des docteurs sont fournies par le bureau des doctorants, les équipes de recherche et les directeurs de thèse de l'établissement ou recherchées sur internet par l'ODE. Les docteurs sont questionnés sur leurs conditions de thèse et devenirs professionnels à l'issue de la soutenance de leur thèse entre 18 mois et 30 mois après l'obtention de leur diplôme de Docteur (interrogés en mai 2013 sur leur situation professionnelle au 1^{er} mars 2013).

297 doctorants de l'UB ont soutenu leur thèse entre octobre 2010 et décembre 2011 et ont obtenu le titre de docteur. **197 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de retour de 66 %.**

Les données sont traitées dans leur globalité, toutes écoles doctorales confondues, et n'ont pas fait l'objet de redressement statistique. Les résultats portent sur les répondants à l'enquête.

Taux de réponse des diplômés de doctorat selon l'école doctorale (ED)¹

| | Effectif diplômés | Effectif répondants | Taux de réponse |
|-----------------|-------------------|---------------------|-----------------|
| CARNOT | 70 | 48 | 69% |
| E2S | 142 | 91 | 64% |
| LISIT | 85 | 58 | 68% |
| Ensemble | 297 | 197 | 66% |

Source : Enquête ODE 2013

Représentativité des diplômés répondants par ED

| | Effectif diplômés | Poids des diplômés à interroger | Effectif répondants | Poids des diplômés répondants |
|-----------------|-------------------|---------------------------------|---------------------|-------------------------------|
| CARNOT | 70 | 24% | 48 | 24% |
| E2S | 142 | 48% | 91 | 46% |
| LISIT | 85 | 29% | 58 | 29% |
| Ensemble | 297 | 100% | 197 | 100% |

Source : Enquête ODE 2013

Lecture : Sur les 297 diplômés à interroger, 70 sont diplômés de l'école doctorale Carnot, ce qui représente 24 % de l'ensemble de l'effectif à interroger.

Les effectifs répondants par ED sont représentatifs des diplômés à interroger par ED.

¹ ED : école doctorale
ODE - 2013

I – CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

▪ Genre, nationalité, âge et durée de thèse

La population des docteurs est en grande majorité composée d'hommes (61 % pour 39 % de femmes). Ils représentent 58 % des diplômés ayant répondu à l'enquête, en légère sous-représentativité par rapport à l'effectif à interroger (61%).

| | Effectif diplômés | Poids des diplômés à interroger | Effectif répondants | Poids des diplômés répondants |
|----------|-------------------|---------------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Femme | 115 | 39% | 83 | 42% |
| Homme | 182 | 61% | 114 | 58% |
| Ensemble | 297 | 100% | 197 | 100% |

71 % des répondants sont de nationalité française.

Source : Enquête ODE 2013

À l'entrée en thèse, les diplômés étaient âgés en moyenne de 26 ans. La durée moyenne de thèse était de 4 ans.

▪ Diplômes antérieurs à l'entrée en thèse

8 répondants sur 10 se sont inscrits en doctorat après avoir obtenu un master recherche. 12 % détenaient un master professionnel et 12 % un diplôme d'ingénieur.

▪ Situation à l'entrée en thèse

Au moment de l'inscription en thèse, 66 % des docteurs (130 personnes) étaient étudiants, 27 % salariés (53 personnes), 6 % demandeurs d'emploi (12 personnes) et 1 % dans une situation autre (2 personnes).

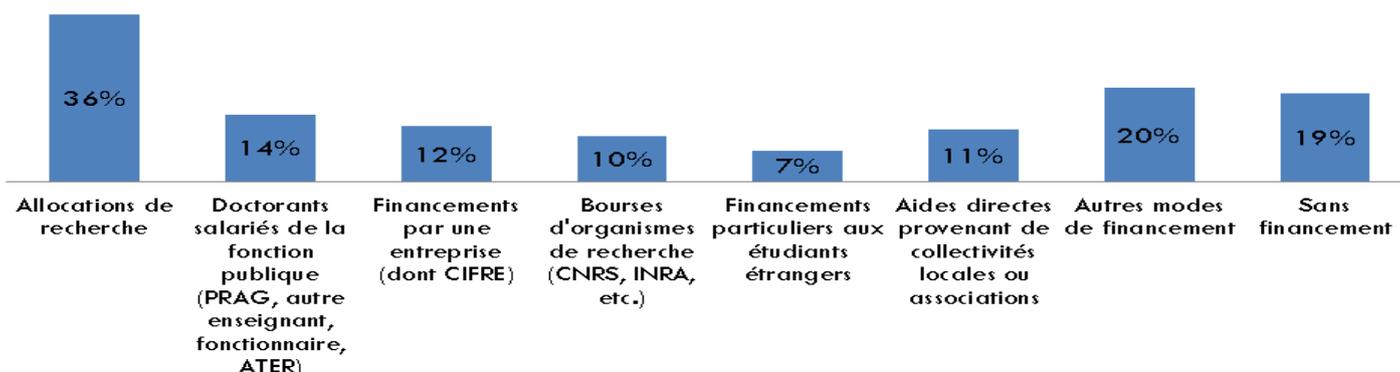
II – CONDITIONS DE PRÉPARATION DE LA THÈSE À L'UB

▪ Ressources financières pendant la thèse

Dans cette étude, 19 % des doctorants (37 sur 197 répondants) n'ont pas bénéficié d'un financement durant leurs années de préparation du doctorat.

Les financements de thèse apparaissent très diversifiés et peuvent être combinés. Plus du tiers des docteurs de l'enquête ont bénéficié d'une allocation de recherche

(70 répondants). Une partie a été financée par une entreprise (23 personnes) ou par un organisme public de recherche (19 personnes). D'autres ont été financés par des collectivités locales ou par d'autres organismes (22 personnes). Et certains étaient salariés de la fonction publique (28 personnes).



Source : Enquête ODE 2013

Note : Les différents et multiples financements durant les années de doctorat pour un même étudiant ont été pris en compte dans la construction du graphique. Ceci explique que la somme des pourcentages soit supérieure à 100 %.

▪ Conditions d'exercice au cours de la thèse

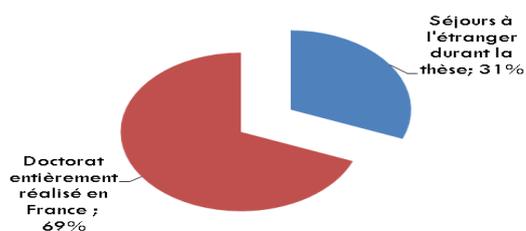
L'immersion et l'insertion des docteurs au sein des équipes de recherche de l'ub peuvent être appréciées partiellement grâce à leur accès à un poste informatique dans leur laboratoire de recherche : 74 % des docteurs y ont eu accès durant leurs années de doctorat. 18 docteurs (9 %) ont effectué une ou plusieurs périodes en entreprise durant leurs études doctorales et trois d'entre eux ont été ensuite recrutés par cette même entreprise.

▪ Produire des articles de recherche

81 % des docteurs déclarent avoir publié au moins un article durant leurs années de thèse dans une revue étrangère et 40 % dans une revue française, à comité de lecture. Au total, 89 % des docteurs de l'étude mentionnent avoir eu une production durant leur formation doctorale et jusqu'à une éventuelle présentation au CNU. Cet indicateur doit, cependant, être manié avec prudence car la production scientifique peut être faite sous d'autres formes (ouvrages, communications, etc.).

▪ Faire une partie de sa thèse à l'étranger

31 % des diplômés ont effectué un séjour à l'étranger durant la période doctorale (59 personnes), ce séjour étant lié à leur sujet de thèse. Près de 40 % de ces séjours ont eu lieu dans des pays européens (22 personnes) et 20 % en Amérique du Nord (12 personnes) ; les autres partant dans d'autres zones (Afrique, Amérique du Sud, Asie).



Source : Enquête ODE 2013

▪ Enseignements durant la thèse

Durant leur thèse, 64 % des docteurs ont donné des cours dans l'enseignement supérieur (126 personnes). Parmi eux, 83 % ont enseigné en tant que chargé(e) de cours, 32 % en tant qu'ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) et 29 % en tant que moniteur CIES (centre d'initiation à l'enseignement supérieur).

| | Effectif | % |
|-----------------------------------|----------|-----|
| Chargé(e) de TD, TP ou cours | 105 | 83% |
| ATER avant la soutenance | 40 | 32% |
| Moniteur CIES avant la soutenance | 36 | 29% |

Source : Enquête ODE 2013

Note : La somme des pourcentages est supérieure à 100 % en raison de la possibilité de cumuler les différents statuts au cours de la thèse.

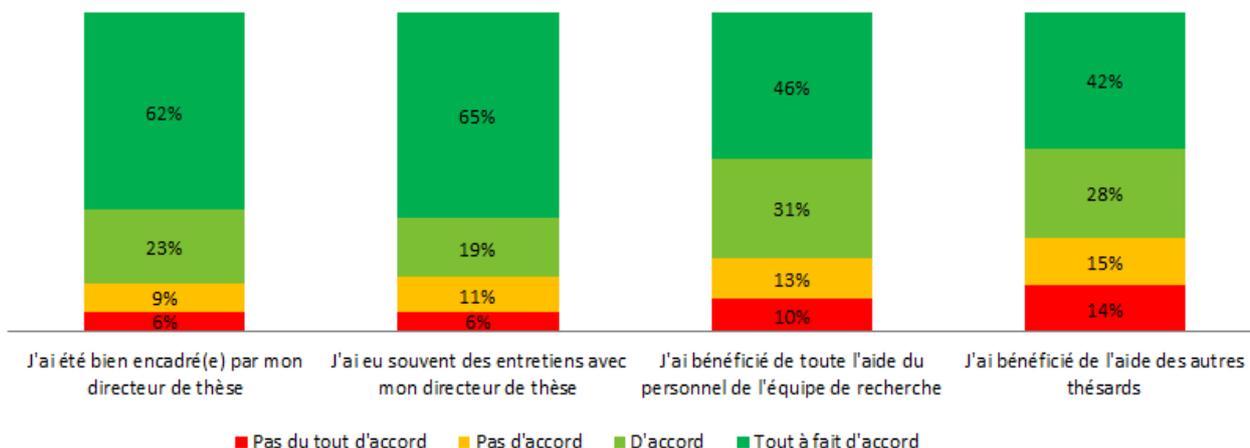
▪ Opinions sur les conditions de thèse

Dans cette étude, les docteurs sont invités à donner leur opinion sur certaines dimensions de leurs conditions de thèse.

Interrogés sur les conditions de réalisation de leur travail de thèse, 91 % des docteurs mettent en avant une forte satisfaction concernant l'accès aux ressources documentaires nécessaires.

Les indicateurs de satisfaction sur l'encadrement des directeurs de thèse et l'aide apportée par les équipes de recherche et les autres thésards sont également élevés :

- 85 % des docteurs considèrent avoir été bien encadrés par leur directeur de thèse et estiment avoir eu souvent des entretiens avec lui ;
- 77 % des docteurs déclarent avoir bénéficié de toute l'aide du personnel de l'équipe de recherche ;
- 70 % des docteurs déclarent avoir bénéficié de l'aide des autres thésards.



Source : Enquête ODE 2013

II – PRÉPARATION À LA VIE PROFESSIONNELLE PAR L'UB

▪ Mission doctorale

64 % des docteurs ont souligné l'utilité des informations fournies par la Mission Doctorale, même si 20 % d'entre eux admettent les connaître déjà. Plus de la moitié des docteurs ont participé aux formations proposées par la Mission Doctorale (60 %).

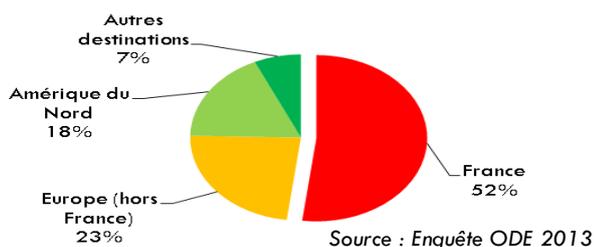
Parmi ces derniers, 63 % ont un avis positif sur ces formations. Entre 18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme, 76 % déclarent mettre en œuvre les acquis de ces formations dans leur activité professionnelle.

Qualifications par le CNU

Après l'obtention de leur doctorat, 43 % des répondants se sont présentés au Conseil National des Universités (84 personnes). Parmi eux, 82 % déclarent avoir obtenu leur qualification pour les postes de maître de conférences (67 personnes).

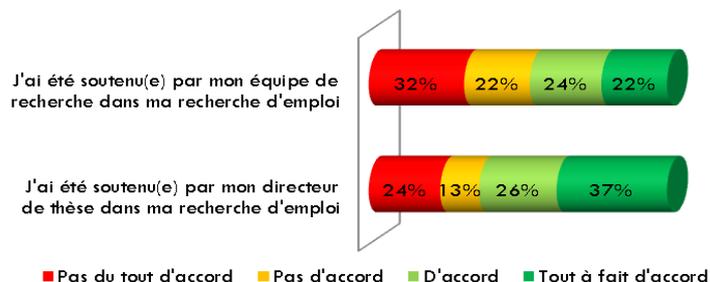
Séjours post-doc

A l'issue de leur doctorat, 39 % des diplômés déclarent avoir effectué au moins un post-doc. Parmi ces derniers, 23 % en ont effectué au moins deux. La moitié des stages postdoctoraux a été réalisée en France et moins du quart en Europe. Ces stages ont eu une durée moyenne de 16 mois.



Recherche d'emploi : opinions sur l'aide apportée par l'uB

Les docteurs ont été invités à donner leur opinion sur les soutiens apportés par l'uB lors de leur recherche d'emploi : 63 % déclarent avoir été soutenus par leur directeur de thèse dans leur recherche d'emploi et 46 % estiment avoir été bien soutenus par leur équipe de recherche.



III – PREPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE PAR L'UB

Insertion professionnelle à 18/30 mois

18/30 mois après l'obtention du doctorat, 82 % des docteurs sont en emploi (162 personnes), 14 % sont au chômage (soit 27 personnes), 1 % poursuivent des études, 1 % sont inactifs et 3 % sont dans une autre situation. **Le taux d'emploi² des docteurs atteint 86 %.** Parmi les personnes en emploi (162 personnes), 42 % (69 personnes) occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire), 33 % sont en post-doc (53 personnes) et 25 % occupent des emplois à durée déterminée (40 personnes).

Nature des emplois occupés par les docteurs 18/30 mois après l'obtention de leur doctorat

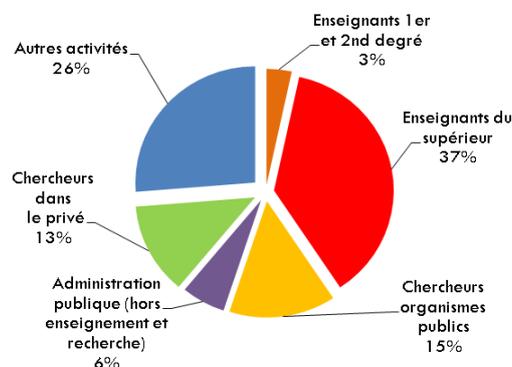


Type d'emplois occupés

37 % des docteurs occupent un emploi d'enseignant dans le supérieur et 15 % un poste de chercheur au sein d'organismes publics. Seulement 13 % des diplômés sont chercheurs dans le privé. Ces proportions varient selon le type de contrats de travail : les jeunes ayant des postes stables étant

moins fréquemment chercheurs dans des organismes publics (13 %) et plus souvent enseignants dans le supérieur (42 %).

Type d'emplois occupés par les docteurs de l'uB 18/30 mois après l'obtention de leur doctorat



Taille de l'entreprise

56 % des docteurs travaillent dans des établissements de très grande taille (+ de 500 personnes) et 34 % dans des établissements de taille plus réduite (moins de 200 personnes).

Localisation de l'emploi occupé

95 % des docteurs en emploi travaillent en France et 5 % à l'étranger. Plus précisément, 34 % des postes sont basés en Bourgogne, exclusivement en Côte-d'Or, 15 % en Ile-de-France, 7 % en Rhône-Alpes et le reste sur les autres régions.

² Taux d'emploi : population active en emploi / population active (en emploi ou à la recherche d'un emploi)

▪ Quotité travaillée

La majorité des docteurs en emploi travaillent à temps plein (89 %). Les postes à temps partiel sont majoritairement occupés par des femmes (67 %).

▪ Mode d'accès à l'emploi occupé

Les principaux modes d'accès à l'emploi occupé sont les relations professionnelles antérieures (17 %), le concours (17 %), les candidatures spontanées (16 %) et les petites annonces (14 %). 6 % des docteurs déclarent avoir déjà travaillé dans l'entreprise où ils occupent un poste actuellement.

▪ Opinion sur l'emploi occupé

6 docteurs sur dix sont satisfaits de leur niveau de rémunération et 8 sur dix sont satisfaits du contenu de leur emploi comme de leur position hiérarchique et de leurs responsabilités. 81 % reconnaissent utiliser les connaissances et compétences développées durant leur formation doctorale, 78 % estiment que leur emploi correspond à leur niveau de formation et 63 % mettent en avant un lien entre leur emploi et leur sujet de thèse.

Enfin, 69 % des diplômés estiment que leur doctorat a été déterminant dans l'accès à leur emploi.

28 % des docteurs de cette étude précisent que le doctorat a retardé leurs projets personnels et familiaux. Toutefois, plus des trois quart des docteurs (79 %) déclarent qu'ils referaient une thèse si c'était à refaire.

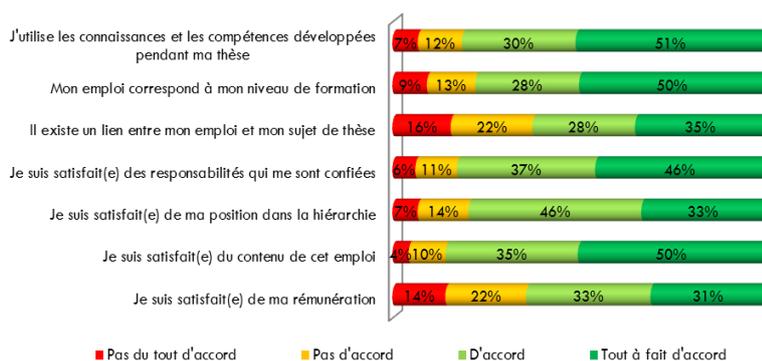
▪ Rémunération mensuelle

Les salaires nets (primes et avantages inclus) moyen et médian déclarés par les actifs à temps plein sont respectivement de 2 209 euros et 2 030 euros.

Mode d'accès à l'emploi occupé

| | Effectif | % |
|---|----------|------|
| Par relations professionnelles antérieures | 27 | 17% |
| Concours | 26 | 17% |
| Candidatures spontanées | 25 | 16% |
| Petites annonces (presse, radio, Internet) | 22 | 14% |
| Par relations personnelles | 10 | 6% |
| J'ai déjà travaillé dans cette entreprise | 9 | 6% |
| Autre | 8 | 5% |
| Par l'intermédiaire de votre directeur de thèse | 8 | 5% |
| Annonces Pôle Emploi/APEC | 7 | 4% |
| Par l'intermédiaire de votre laboratoire | 6 | 4% |
| Par les réseaux sociaux | 5 | 3% |
| Cabinet de recrutement | 2 | 1% |
| Mobilité interne | 2 | 1% |
| Total général | 157 | 100% |

Source : Enquête ODE 2013



Source : Enquête ODE 2013

En bref,

- 82 % des docteurs sont en emploi 18 à 30 mois après l'obtention du doctorat ;
- 42 % des docteurs en emploi occupent un emploi stable ;
- Le salaire net mensuel médian (primes et avantages inclus) est de 2 030 euros ;
- Les deux tiers des docteurs en emploi travaillent dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Observatoire de l'Étudiant

Maison de l'université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 Dijon Cedex
<http://ode.u-bourgogne.fr/>



ANNEXE 1

INTITULÉS DES EMPLOIS OCCUPÉS

Post doctorant (N=53)
Maître de conférences (N=15)
Ingénieur de recherche (N=7)
ATER (N=6)
Ingénieur d'études (N=6)
Ingénieur recherche et développement (N=5)
Maître de conférences des universités praticien hospitalier (N=4)
Enseignant 1er et 2nd degré (N=4)
Professeur Assistant (N=4)
Professeur d'université (N=3)
Chercheur (N=3)
PRAG à l'université (N=3)
Chargé de recherche (N=2)
Agent de développement (N=1)
Analyste des politiques éducatives (N=1)
Animatrice technicienne du patrimoine (N=1)
Assistant Spécialiste des Hôpitaux (N=1)
Auditeur financier (N=1)
Biostatisticien (N=1)
Business Analyst (N=1)
Céramologue (N=1)
Chargé de la mémoire et de la communication (N=1)
Chargé de TD (N=1)
Chargé d'administration de la recherche (N=1)
Chargé de mission VAE et CEP (N=1)
Chef de projet formulation (N=1)
Chef Section Agronomie (N=1)
Collaborateur scientifique et Project leader d'un projet européen (N=1)
Consultant confirmée - expert en psychologie du changement et communication engageante (N=1)
Consultant informatique (N=1)
Contrôleur des finances publiques (N=1)
Coordinateur pédagogique (N=1)
Développeur logiciel informatique (technologie JAVA/JEE) (N=1)
Directeur artistique (N=1)
Enseignant dans le supérieur (N=1)
Guide au mémorial de la résistance allemande (N=1)
Masseur-kinésithérapeute (N=1)
Médecin spécialiste (pathologiste) chef de département et Directeur adjoint chargé de la recherche (N=1)
Médiatrice scientifique (N=1)
Praticien hospitalier des hôpitaux (N=1)
Praticien hospitalier universitaire (N=1)
Responsable de projet en recherche Amont (N=1)
Responsable design web et communication (N=1)
Responsable du département d'éducation (N=1)
Responsable R&D (N=1)
Senior Research Scientist (N=1)
Téléconseiller (N=1)
University Lecturer (N=1)

ANNEXE 2

INDICATEURS ANNUELS SUR LA FORMATION DOCTORALE DE L'UB

1 – Indicateurs relatifs à la réalisation de l'enquête :

▪ **Durée de réalisation de l'enquête : 1,5 mois**

▪ **Proportion de docteurs sans coordonnées : 0 %**

▪ **Taux de réponse net : 66 %**

Mode de calcul : nombre de personnes ayant répondu à l'enquête / nombre de docteurs diplômés par l'UB contactés par l'ODE (coordonnées connues).

2 – Indicateurs MED :

▪ **Utilité des informations transmises par les MED : 64 %**

Mode de calcul : l'opinion des docteurs sur l'utilité des informations transmises par la MED est présentée à partir des effectifs considérant les informations utiles et des effectifs mettant en avant que celles-ci sont utiles mais déjà connues, des effectifs estimant les informations inutiles.

- Sont concernées toutes les personnes répondantes à l'enquête ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de participation aux formations de la MED : 60 %**

Mode de calcul : population déclarant avoir participé à une formation de la MED / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont concernées toutes les personnes répondantes à l'enquête ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Avis positif sur les formations de la MED : 63 %**

Mode de calcul : population déclarant être satisfaite ou très satisfaite des formations organisées par la MED / population déclarant avoir participé à une formation de la MED.

- Sont concernées uniquement les personnes déclarant avoir participé à une formation de la MED ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Mise en œuvre des acquis des formations de la MED dans l'activité professionnelle : 76 %**

Mode de calcul : population déclarant mettre en œuvre une partie faible, acceptable ou une grande partie des acquis des formations de la MED dans leur activité professionnelle / population déclarant avoir participé à une formation de la MED.

- Sont concernées uniquement les personnes déclarant avoir participé à une formation de la MED ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

3 – Indicateurs relatifs aux conditions de préparation du doctorat :

▪ **Taux de non financement des thèses : 19 %**

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant être sans financement institutionnel (entreprise, bourses, etc.) pour la préparation de leur doctorat / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs ayant accès à un poste informatique dans le laboratoire de recherche : 74 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs ayant effectué un séjour à l'étranger durant la période doctorale : 31 %**

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant avoir effectué un séjour à l'étranger durant la période doctorale / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs ayant des charges d'enseignement durant la période doctorale : 64 %**

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant avoir eu des charges d'enseignement (moniteur CIES, ATER, chargé de TD, TP ou de cours) durant la période doctorale / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs ayant accès à la documentation nécessaire : 91 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction sur l'encadrement des directeurs de thèse : 85 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction sur l'aide apportée par les personnels des équipes de recherche : 77 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction sur l'aide apportée par les autres thésards : 70 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs qui referaient une thèse si c'était à refaire : 79 %**

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant qu'ils referaient une thèse si c'était à refaire / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs estimant que la préparation du doctorat a retardé leurs projets familiaux et personnels : 28 %**

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant qu'ils referaient une thèse si c'était à refaire / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

4 – Indicateurs relatifs à la préparation de la vie professionnelle :

▪ **Taux de publication d'articles scientifiques : 89 %**

Mode de calcul : population déclarant avoir eu au moins un article publié ou accepté dans une revue à comité de lecture durant leur période de thèse et jusqu'à une éventuelle présentation à la qualification du CNU / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas répondu à cette question ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

→ **Taux de publication dans une revue étrangère : 81 %**

Mode de calcul : population déclarant avoir eu au moins un article publié ou accepté dans une revue étrangère à comité de lecture durant leur période de thèse et jusqu'à une éventuelle présentation à la qualification du CNU / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas répondu à cette question ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

→ **Taux de publication dans une revue française : 40 %**

Mode de calcul : population déclarant avoir eu au moins un article publié ou accepté dans une revue française à comité de lecture durant leur période de thèse et jusqu'à une éventuelle présentation à la qualification du CNU / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas répondu à cette question ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Post-doc à l'issue du doctorat**

→ **Proportion de docteurs ayant effectué un post-doc à l'issue du doctorat : 39 %**

Mode de calcul : population déclarant avoir effectué au moins un post-doc à l'issue du doctorat / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas répondu à cette question ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

→ **Taux de post-doc à l'étranger : 48 %**

Mode de calcul : population déclarant avoir effectué au moins un post-doc à l'étranger à l'issue du doctorat / nombre de personnes ayant effectué au moins un post-doc à l'issue du doctorat.

- Sont concernées uniquement les personnes ayant effectué un post-doc ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ Recherche d'emploi

→ **Taux de satisfaction sur le soutien apporté par les directeurs de thèse dans la recherche d'emploi : 63 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas répondu à cette question ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

→ **Taux de satisfaction quant au soutien apporté par les équipes de recherche lors de la recherche d'emploi : 46 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas répondu à cette question ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ Proportion de docteurs se présentant au CNU à l'issue du doctorat : 43 %

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant s'être présentées au CNU / nombre de personnes déclarant s'être présentées au CNU.

- Sont retirées les personnes n'ayant pas répondu à cette question ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ Taux de qualification par le CNU : 82 %

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant être qualifiées par le CNU / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes ne s'étant pas présentées au CNU ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

5 – Indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle :

▪ Taux d'emploi à 18/30 mois : 86 %

Mode de calcul : population active en emploi (nombre de personnes en emploi) / nombre de personnes actives (en emploi ou à la recherche d'un emploi).

- Les personnes en formation et les personnes inactives sont retirées du calcul ;
- Les personnes se déclarant en post-doc sont considérées comme des personnes ayant un emploi dans la mesure où celui-ci donne lieu à un contrat de travail ;
- Les CDD ainsi que les vacations sont considérés comme des emplois même s'ils sont précaires.
- Les données n'ont pas fait l'objet de redressements statistiques.

▪ Taux d'emploi stable (CDI, fonctionnaire, indépendant, profession libérale) : 42 %

Mode de calcul : nombre de personnes en emploi de type CDI, fonctionnaire, etc. / nombre de personnes en emploi.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Les données n'ont pas fait l'objet de redressements statistiques.

▪ Taux d'emploi précaire (CDD, vacations, etc.) : 25 %

Mode de calcul : nombre de personnes en emploi de type CDD, vacations, etc. / nombre de personnes en emploi.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Les données n'ont pas fait l'objet de redressements statistiques.

▪ Taux de post-doc : 33 %

Mode de calcul : nombre de personnes en post-doc / nombre de personnes en emploi.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Les données n'ont pas fait l'objet de redressements statistiques.

▪ Taux de chômage : 14 %

Mode de calcul : nombre de personnes en recherche d'emploi / nombre de personnes actives (en emploi ou à la recherche d'un emploi).

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;

- Les données n'ont pas fait l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs travaillant à temps plein : 89 %**

Mode de calcul : nombre de personnes travaillant à temps plein / nombre de personnes en emploi.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction quant à l'utilisation des connaissances et des compétences développées pendant la thèse : 81 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction quant au fait que l'emploi correspond au niveau de formation : 78 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction quant au fait qu'il existe un lien entre l'emploi et le sujet de thèse : 63 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction quant aux responsabilités confiées : 83 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction quant à la position dans la hiérarchie : 79 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction quant au contenu de l'emploi : 85 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Taux de satisfaction quant à la rémunération : 64 %**

Mode de calcul : nombre de personnes répondant "être d'accord" ou "tout à fait d'accord" à la question / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.

▪ **Proportion de docteurs estimant que le doctorat a été déterminant dans l'accès à leur emploi : 69 %**

Mode de calcul : nombre de personnes déclarant que le doctorat a été déterminant dans l'accès à leur emploi / nombre de personnes répondantes à la question.

- Sont retirées les personnes qui ne sont pas en emploi ;
- Sont retirées les personnes n'ayant pas donné une opinion ;
- Les données ne font pas l'objet de redressements statistiques.